

le Cemaphore

Bulletin d'information sur la mobilité



Au sommaire

LES SUJETS DU MOIS

- En route pour la semaine de la mobilité 2004
- La rencontre annuelle des CeM sur le thème de la signalisation
- Une formation wallonne de « mobility manager » bientôt sur les rails
- A propos du signal D10 : des précisions

DU CÔTÉ DU CENTRE DE DOCUMENTATION

BILLET D'HUMOUR

L'AGENDA

Le Cemaphore est un élément dynamique du réseau des conseillers en mobilité. Il s'adresse à tous les acteurs de terrain concernés par la gestion de la mobilité, en particulier au niveau local. Au fil des numéros, il propose des informations portant sur les études, les outils, les projets, les actions développées, mais également sur la politique menée, les nouvelles réglementations, en Région wallonne ou ailleurs, et ce, à travers des articles, des compte-rendus, des brèves, des conseils de lecture et l'agenda des manifestations mobilité.



La parole à... André SCHMITZ, directeur a.i de la Direction de la Coordination des Transports (D312) MET

La Direction de la Coordination des Transports est proche de la Direction des Etudes et de la Programmation (D 311), mais ses missions sont plus orientées vers les transports que vers la mobilité, les deux notions étant toutefois implicitement liées.

Le transport est un phénomène dynamique qui ne peut être isolé d'autres domaines très variés : l'aménagement du territoire, les développements technologiques, la croissance économique, les infrastructures, les mesures fiscales, les coûts, etc. On ne peut étudier les transports sans s'intéresser à ses aspects économiques, environnementaux, législatifs, sans parler d'accessibilité, de sécurité, de comportement des usagers.

La Direction de la Coordination des Transports coordonne ces différents aspects au travers de plusieurs études :

- Connaître les habitudes de déplacements est la base de la connaissance de la demande de transport. C'est l'enquête sur la mobilité des ménages en Région wallonne ;
- La part du transport routier ne cesse de croître et nécessite des mesures pour assurer le transfert vers d'autres modes de transport. Ce sont les études du Schéma logistique hennuyer, du Schéma de développement des réseaux et terminaux de fret en Région wallonne, l'analyse et la définition de mesures en faveur du transport fluvial ;
- Ce sont, également, des études sur la fiscalité des transports, sur la tarification de l'usage des infrastructures, sur le concept de véhicules propres, sur les effets des transports sur l'environnement, etc.

Plusieurs communes bénéficient des Fonds structurels européens. En tant qu'administration fonctionnelle, la D312 aide les bénéficiaires de ces fonds à mener leur projet dans le respect des procédures européennes.

Son expertise est bien entendu à la disposition de tous les conseillers en mobilité !

André SCHMITZ
Tél : 081 77 31 20
anschmitz@met.wallonie.be



En route pour la Semaine de la mobilité 2004

Pour que la mobilité devienne plus conviviale grâce à un meilleur partage de l'espace public et permette de combiner, de manière performante, les moyens de se déplacer, la Région wallonne a mis sur pied en l'an 2000, le concept de la Semaine de la mobilité, afin de sensibiliser et d'impliquer chacun par le biais de campagnes d'information, en participant à des manifestations à caractère festif, en testant des moyens de déplacement autres que ceux qui sont utilisés d'habitude... Ouvrir les yeux, découvrir... en s'amusant pour une mobilité durable et plus de sécurité routière !

La cinquième édition de la Semaine de la mobilité est toute proche, puisqu'elle se déroulera, une fois de plus du 16 au 22 septembre prochains. Elle sera riche en événements et en projets de toutes sortes.

Comme nous vous en avons fait part dans le Cemaphore de février dernier, la Semaine de la mobilité a pour thème le nouveau code de la rue, associé au thème européen « des routes sûres pour nos enfants ». Les modifications apportées par le code de la rue doivent permettre une plus grande convivialité ainsi qu'un partage plus équilibré de la voie publique. Quant au thème européen, il vise à fournir des pistes et des outils aux villes et aux communes pour définir et mettre en œuvre les mesures nécessaires afin de rendre nos routes plus sûres pour nos enfants. Des informations complémentaires sont disponibles sur le site Internet européen : <http://www.mobilityweek-europe.org>.

Pratiquement, la Semaine de la mobilité 2004 permettra à des porteurs de projet de tester un itinéraire, un nouvel aménagement, un mode de déplacement, une des dispositions du code de la rue. Le but est toujours de pérenniser ces solutions, chaque fois qu'elles apportent une amélioration pour les usagers.

Tous les projets sont présentés sur le site Internet de la Semaine de la mobilité : <http://semaine.mobilite.wallonie.be>. Celui-ci a été entièrement repensé et relooké. D'un simple clic, l'internaute découvre une carte de Wallonie où sont clairement indiqués toutes les activités et détails utiles. De plus, le site Internet permet au public de signer virtuellement un contrat de mobilité dont les clauses, rebaptisées "résolutions", correspondent aux différents thèmes de la semaine.

Nous épingleons en particulier deux manifestations importantes couvertes chacune par un thème et se déroulant durant une journée phare.



© MARSU by Franquin - 2004

Le dimanche 19 septembre sera consacré à la Wallonie à vélo ! Cette journée remplace le concept « En ville sans ma voiture » des années précédentes. Plus de cinquante villes et communes wallonnes mettront le vélo à l'honneur. Elles proposeront des itinéraires cyclables et de nouvelles infrastructures (stationnement, signalisation,...). Adeptes ou non du deux roues, le citoyen aura l'occasion de se (re)mettre en selle seul, en famille ou avec des amis et de (re)découvrir sa région sous un autre angle, d'expérimenter les nouvelles dispositions du « code de la rue », de donner son avis sur les aménagements réalisés (ou encore à prévoir) ou encore de rencontrer les membres des associations cyclistes actives dans notre région.

Le mercredi 22 septembre, les villes et les communes sont invitées à tester une nouvelle disposition du code de la rue : la zone de rencontre. Dans ces voiries, la circulation automobile est tolérée et la place des usagers faibles prépondérante. Rappelons que la particularité de ces zones est qu'elles comprennent des activités telles que l'artisanat, le commerce, le tourisme, l'enseignement...

Cette cinquième édition devrait confirmer le succès sans cesse grandissant de cette initiative, et cela, grâce aux partenaires et à tous les porteurs de projets qui, par leur participation, contribuent à améliorer la mobilité des citoyens.

Contact :
Ariane Dukers
Tél. : 081 77 31 33
adukers@met.wallonie.be

La rencontre annuelle des CeM sur le thème de la signalisation

Le 27 mai dernier s'est tenue la rencontre annuelle des CeM à Namur. Elle a réuni plus de 160 participants, dont 70 ont reçu leur certificat de CeM des mains du ministre José Daras.

La journée s'est déroulée dans une ambiance conviviale de retrouvailles. La matinée a été consacrée à des exposés consacrés aux signalisations de police, directionnelle et touristique. L'après-midi a permis de visiter les installations du centre PEREX de Daussoix.

A ce jour, 446 personnes ont suivi la formation de CeM, dont 257 membres du personnel communal et des zones de police, 120 fonctionnaires provinciaux, régionaux ou fédéraux, les autres appartenant au secteur associatif et à des bureaux d'études privés. Et le mouvement ne s'arrête pas, puisqu'une nouvelle promotion de CeM sera diplômée fin de cette année et qu'un nouveau cycle de formation débutera dès janvier prochain...

Contact :
Brigitte Ernon
Tél. : 081 77 31 32
bernon@met.wallonie.be

Une formation wallonne de « mobility manager » bientôt sur les rails.

Dès octobre prochain, un Certificat en Gestion de la Mobilité sera organisé par le Centre Interuniversitaire d'Etude de la Mobilité (C.I.E.M.) avec la collaboration de la D311.

Cette nouvelle formation a pour objectif le développement de compétences opérationnelles. Elle vise d'une part, la maîtrise des techniques de conception et d'évaluation d'un plan de mobilité, et d'autre part, la formation au management et à l'encadrement d'un projet de mobilité. Le certificat a été conçu dans la perspective d'une approche pluridisciplinaire et intégrée de la gestion de la mobilité. Un aspect important consistera à rendre le participant acteur de sa formation en l'impliquant dans des études de cas, la mise en perspective des acquis et l'exploitation de l'expérience de terrain.

La formation sera accessible à des diplômés de l'enseignement universitaire et supérieur ou à des personnes ayant une expérience professionnelle adéquate, sur base de l'étude et de l'acceptation de leur dossier par les organisateurs.

Pratiquement, le Certificat est une formation de courte durée qui totalise 164 heures, soit 56 demi-journées de 3 heures. Les cours seront donnés au Camet à Namur le vendredi toute la journée et/ou le samedi matin, d'octobre à mars, par un large panel d'intervenants où se côtoieront des spécialistes et des praticiens actifs dans le secteur des transports et de la mobilité : institutions académiques, sociétés de transport, organismes divers, pouvoirs publics, bureaux d'études...

Contact :
C.I.E.M.
Tél. : 02 650 39 33, Fax : 02 650 27 83
ciem@ulb.ac.be
www.ulb.ac.be/polytech/ciem
D311 : Michèle Lorgé
Tél. : 081 77 31 18
mlorge@met.wallonie.be

A propos du signal D10 : des précisions...

Dans l'article consacré au code de la rue, publié dans le Cemaphore 30, nous présentions la création d'un nouveau signal : le D10, qui indique la « partie de la voie publique réservée à la circulation des piétons et des cyclistes. Ce signal est utilisé lorsqu'il ne peut être fait usage du signal D9 :

- lorsque l'espace est insuffisant pour séparer la circulation des cyclistes et des piétons et que la sécurité des cyclistes est mieux assurée de la sorte sur des courts tronçons ou des voies publiques lorsque la circulation sur la chaussée est importante et la vitesse maximale autorisée est d'au moins 50 km à l'heure ;
- lorsqu'il convient d'obliger les piétons et cyclistes d'emprunter des voies ou parties de voies plus sûres sans qu'il soit possible ou nécessaire de distinguer la partie de la voirie qui leur est réservée¹. »

Il importe également d'apporter la précision suivante : le signal D9 inclut la circulation des cyclomoteurs à deux roues de classe A, ce qui n'est pas le cas avec le D10.

1. Cfr. l'arrêté royal du 4 avril 2003, publié au Moniteur belge du 8 mai 2003, et l'arrêté ministériel du 27 novembre 2003, publié au Moniteur belge du 15 décembre 2003.

Signal D9



Signal D10





DU CÔTÉ DU CENTRE DE DOCUMENTATION

Conseils de lecture et de visite

Marie Castaigne, Jean-Paul Hubert, Philippe Toint, La mobilité des aînés en Wallonie, Presses universitaires de Namur, 2003. Dans notre société, la mobilité des aînés devient de plus en plus importante, en particulier parce que la part de cette catégorie de la population augmente et augmentera encore durant les prochaines décennies. En 2010, les personnes de plus de 60 ans représenteront près d'un quart des Wallons. Comment les aînés de Wallonie organisent-ils leurs déplacements quotidiens ? C'est l'objet de cet ouvrage qui présente les résultats d'une enquête réalisée en 2001. Cette publication propose ainsi une approche multidisciplinaire d'un phénomène crucial par son actualité et sa pertinence pour la société de demain. Il nous concerne tous, que nous soyons gestionnaires des transports ou simples citoyens.

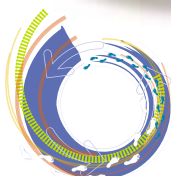
Transport urbain de marchandises : les défis du XXI^e siècle, OCDE, 2003

La livraison des marchandises est une activité vitale qui bénéficie aux résidents et aux industries des zones urbaines. Pourtant, la présence et l'exploitation des véhicules de transport de marchandises en zones urbaines sont plus souvent perçues comme une nuisance que comme un service essentiel. A ce jour, peu de gouvernements se sont attachés à faciliter le flux indispensable des marchandises en ville et à réduire les effets nuisibles du transport urbain de marchandises sur la collectivité desservie. Ceci a accru les problèmes liés aux livraisons, et notamment la concurrence entre transport de marchandises et transport de passagers pour l'accès à l'infrastructure routière et aux places de stationnement/livraison. Que devraient faire les pays de l'OCDE pour remédier à cette situation complexe ?

Delphine Rossomme et Brigitte Ernon - Gestionnaires
Centre de documentation et de diffusion en mobilité
Tél. : 081 77 31 25 – 081 77 31 32
Courriel : centre-doc-mobilite@met.wallonie.be
Site : <http://documentation.mobilite.wallonie.be>

BILLET D'HUMOUR

VUE – « Une signalisation à visage humain chez nos amis irlandais! ».



**mobilité
en wallonie**

direction générale
des transports

L'AGENDA

Hors réseau

En Belgique

- Le 29 septembre (de 9H30 à 12H30) et le 17 novembre 2004 (de 13H30 à 16H30), formation générale à l'accessibilité des espaces publics pour les piétons et les personnes à mobilité réduite,
Le 20 octobre 2004 (de 9H30 à 12H30), formation sur le partage de l'espace public entre piétons et cyclistes
Formations Pédibus, CAMET, boulevard du Nord 8 à 5000 Namur
Infos : Service Pedibus
Tél. : 081 24 19 37
contact@gamah.be
- Le 1er octobre 2004, « Transporter en Europe : quel choix pour l'entreprise ? » à Louvain-la-Neuve, de 8H30 à 14H00
Infos : Cellule mobilité de l'Union Wallonne des Entreprises
Tél. : 010 48 94 08 – Fax : 010 45 33 43
mobilite@uwe.be
<http://www.uwe.be/colloquemobilite.html>
- Du 13 au 17 octobre 2004, carrefour-exposition sur les thèmes de la mobilité, des déplacements et de la sécurité routière à la Maison des Jeunes et de la Culture de Comines
Infos : Françoise Denturck, CeM de Comines
Tél. : 056 55 76 83
- Les 25 et 26 octobre 2004, « Design d'environnement : design, espaces publics et mobilité » au Cœur Saint-Lambert à Liège
Infos : Pro Materia ASBL
Tél. : 0475 53 19 88
promateria@skynet.be
www.eu-design.net

A l'étranger

- Du 6 au 8 octobre 2004, « Sécurité, déplacement et aménagement urbain » à Paris (France)
Infos : Ecole nationale des Ponts et Chaussées
28, rue des Saints-Pères, F-75343 Paris cedex 07
Tél. : 33 (0)1 44 58 27 13, Fax : 33 (0)1 44 58 28 30
rose@enpc.fr
<http://pfe.enpc.fr>

Visitez l'agenda du site web des CeM pour découvrir d'autres activités : <http://cem.mobilite.wallonie.be>

Votre commune ou votre institution organise un colloque, une rencontre, une activité en lien avec la mobilité, transmettez-nous les modalités pratiques et nous les glisserons dans cet agenda.

Si vous n'êtes pas CeM et que vous souhaitez recevoir le Cemaphore, veuillez transmettre vos coordonnées par fax ou par courriel à :

Bernadette Gany, coordinatrice du réseau,
tél : 081 77 30 99

Personnes de contact :

Brigitte Ernon, tél : 081 77 31 32

Muriel Mandiau, tél : 081 77 31 23

Fax : 081 77 38 22

MET-D311 – Direction des Etudes et de la Programmation
Boulevard du Nord, 8

B-5000 Namur

Courriel : reseau-cem@met.wallonie.be

Site : <http://cem.mobilite.wallonie.be>